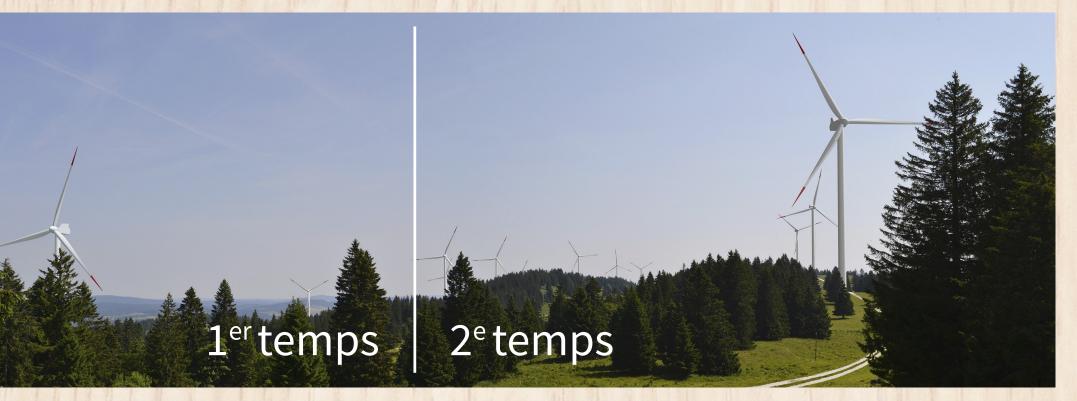
parc éolien

A découvrir sur les photomontages

Le photomontage permet de se projeter dans le projet avant sa réalisation en agrandissant son champ de vision. C'est une représentation de la réalité, présentée comme avec un grand angle d'appareil photo. Il est réalisé à partir de plusieurs photos, offrant une vue que l'œil humain ne pourrait pas voir en une seule fois.





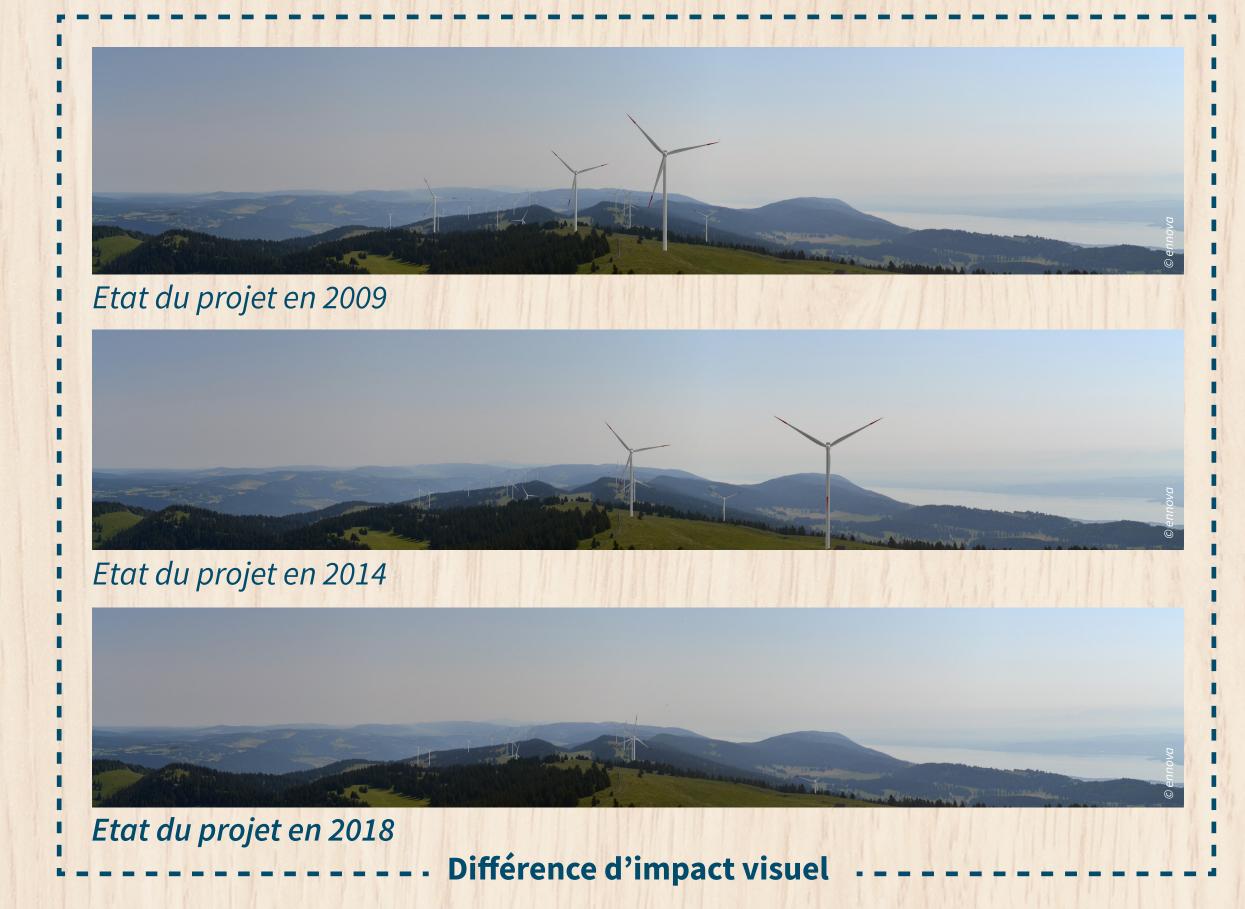
Regard qui pivote de gauche à droite... en 2 temps sur une seule photo

Sur le 1^{er} photomontage que vous avez vu avant d'arriver ici, fait depuis les Illards (CAS), en direction du nord, l'angle de vision est de 90°. Pour arriver à observer la même chose dans la réalité, l'observateur devrait balayer ce même angle de vue mais en 2 temps.

Depuis le signal du Chasseron

L'évolution du projet entre 2009 et 2018 démontre les efforts réalisés pour conserver des espaces libres autour du Chasseron, préserver les versants, etc.

Afin de consolider ce souhait de préserver ces magnifiques horizons, les communes et les partenaires ont réalisé une pesée des intérêts en faveur du paysage. Le choix a été fait de ne pas planifier d'éoliennes plus hautes que 150 m (ci-contre, comparez la différence d'impact visuel avec des éoliennes de 200 m de haut).





Ces éoliennes de 200 m de haut ne seront jamais construites.

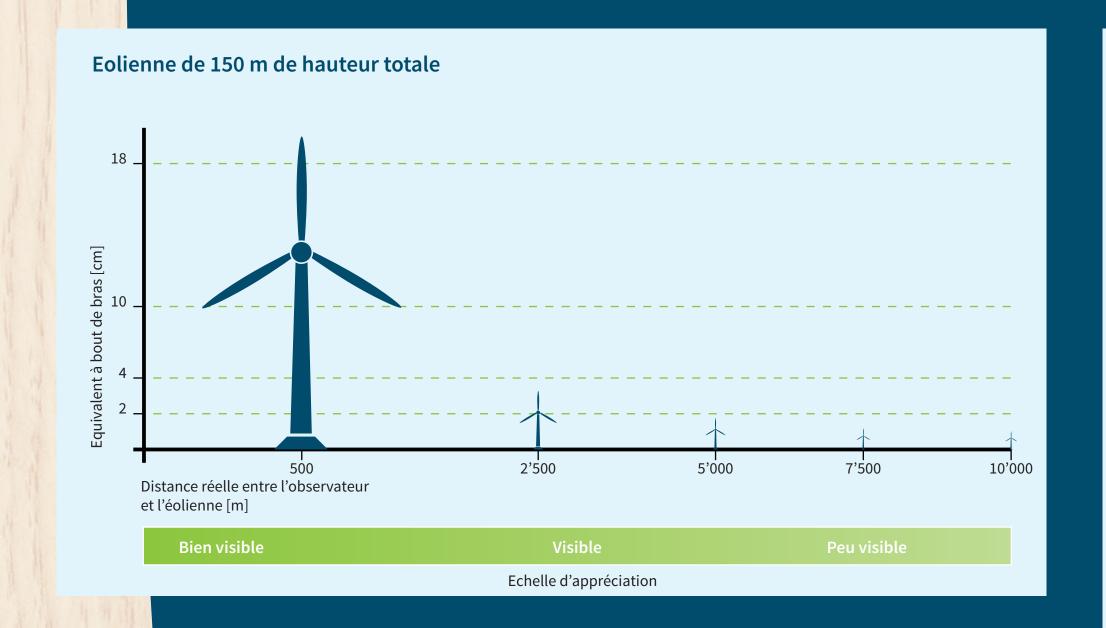
Aucune éolienne à moins de 1'500 m du Chasseron

Des éoliennes d'une hauteur totale maximum de 150 m

Depuis les bassins de population

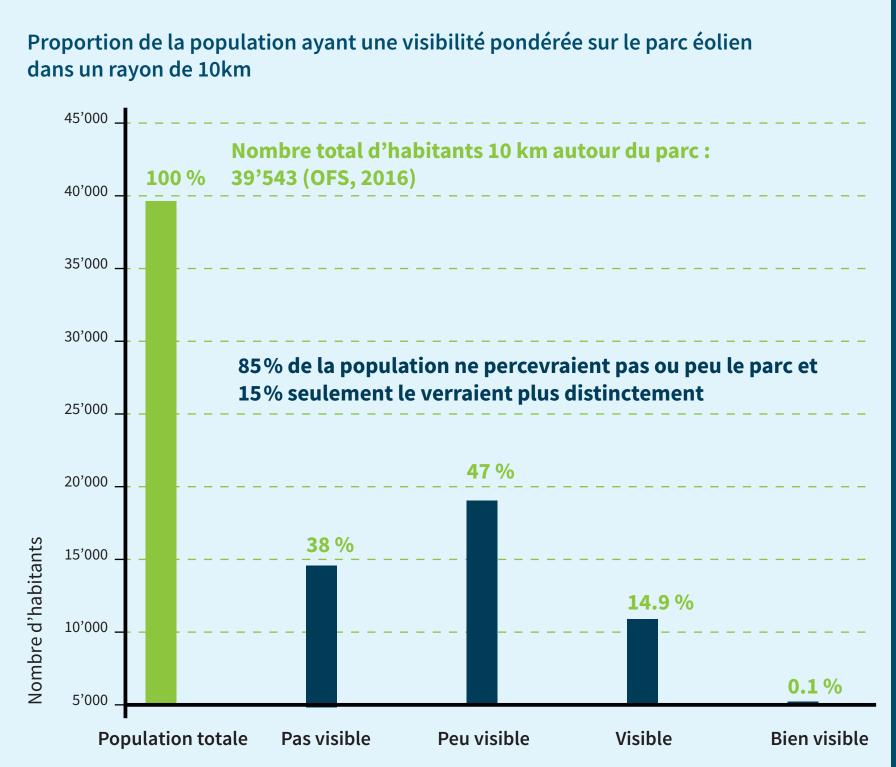
Le nombre de personnes qui pourraient compte du fait que l'acuité de l'œil humain décroît avec la distance. A partir de 8-10 km, elle ne permet plus de « percevoir distinctement » les éoliennes, même situées sur un relief élevé. La visibilité a donc été pondérée selon le principes expliqués cidessous. Elle a ensuite été mise en relation avec les données de l'Office fédéral de la statistique sur la densité des habitants dans un rayon de 10 km autour du parc.

Le graphique ci-dessous représente la proporvoir le parc éolien a été évalué en tenant tion de la population concernée par la visibilité pondérée du parc éolien. Vous constatez que le projet aura un impact relativement faible sur les zones habitées situées dans les 10 km autour du projet. Sur les quelques 39'500 habitants, 38 % n'auraient aucune visibilité sur le parc éolien, 47% le verraient peu ou partiellement, et seulement 15% le verraient plus distinctement. Cela s'explique en raison de l'importance de la forêt sur le site et aux environs ainsi que du relief particulier de la région.



MISE EN PRATIQUE

Afin de mieux vous rendre compte de la hauteur d'une éolienne de 150 m à différentes distances, vous pouvez prendre le jalon sur le côté du panneau, tendre la chaine à l'horizontale et lire sur le jalon les différentes graduations... Elles représentent l'éolienne comme vous la verriez à différentes distances de vous.



Dès qu'une partie de l'éolienne est visible depuis un point donné (un morceau de pale, de mât, etc.), elle est dite «visible» pour l'analyse.